



Digne-les-Bains, le 26 février 2020

Vigilance Jaune Neige dans les Alpes-de-Haute-Provence

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est placé par Météo-France en vigilance jaune, situation météorologique à surveiller, pour un risque de neige **jeudi 27 février 2020 de 10h à 20h**.

La limite pluie-neige se situera entre 400 et 600 mètres, remontant ensuite vers 1200 et 1400 mètres en début de nuit de jeudi à vendredi.

Les cumuls attendus sont de 1 à 5 cm vers 500 mètres ; 7 à 10 cm vers 700 mètres ; 15 cm à 20 cm au-delà de 1500 mètres ; et entre 20 et 30 cm au-dessus de 2000 mètres.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande la plus grande vigilance:

- informez-vous sur l'ouverture et l'état des secteurs routiers d'altitude ;
- conformez-vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne ;
- préparez votre déplacement et votre itinéraire en vérifiant l'état des routes ;
- ne vous engagez pas sur une route enneigée sans équipements spéciaux adaptés à votre véhicule ;
- respectez les restrictions de circulation et de déviations qui pourraient être mises en place ainsi que les panneaux imposant le port des équipements spéciaux ;
- facilitez le passage des engins de déneigement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Pour plus d'informations veuillez consulter le site de Météo-France : <http://france.meteofrance.com> ou appeler le 32 50, et renseignez-vous sur l'état des routes sur le site <http://www.inforoute04.fr> .

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Prefet-des-Alpes-de-Haute-Provence

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr